



Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

GT : « Eau sans chlore »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ Contexte :

En filière de production d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH), le procédé de chloration est le procédé majoritairement employé pour désinfecter l'eau. L'EDCH produite et distribuée dans les réseaux contient alors un résiduel de chlore dont le pouvoir rémanent permet d'assurer sa qualité microbiologique jusqu'au robinet du consommateur. Depuis 1974, la découverte des premiers sous-produits de désinfection (SPD), notamment chlorés, et les études caractérisant leurs propriétés toxicologiques et épidémiologiques remettent en cause l'utilisation systématique du procédé de chloration.

En France, les villes de Grenoble et Mulhouse distribuent une eau sans chlore depuis le début du XX^e siècle. À l'échelle européenne, quelques pays produisent, partiellement ou en totalité, une EDCH sans chlore depuis les années 1970 (Pays-Bas, Danemark, Suisse, Autriche, Allemagne).

La Direction générale de la santé (DGS) a été sollicitée sur plusieurs projets portés par des producteurs d'EDCH français souhaitant réduire, voire supprimer, le chlore des filières de production et de distribution en réponse à la demande des consommateurs, sensibles à la fois à la qualité de l'eau (odeur, saveur) et aux enjeux sanitaires (SPD).

■ Rôle et missions :

L'Anses souhaite créer un GT intitulé « Eau sans chlore », qui sera coordonné par l'Unité d'évaluation des risques liés à l'eau et rattaché au Comité d'experts spécialisé « Eaux ».

L'expertise de l'Anses est sollicitée par la DGS afin d'identifier les risques sanitaires pouvant découler de la diminution ou de la suppression du chlore dans la filière de production et de distribution des EDCH, et de définir des paramètres supplémentaires à suivre dans le cadre du contrôle sanitaire, le cas échéant. Il est également demandé que l'expertise soit menée dans un contexte général de hausse des températures qui pourrait avoir un impact sur l'eau sans chlore distribuée.

Ainsi, il est prévu :

- d'identifier puis caractériser les dangers afin d'identifier les évolutions, favorables ou défavorables, des risques sanitaires, liées aux modifications de la filière de production d'EDCH par une suppression de la chloration comme procédé de désinfection et de la filière de distribution par une diminution ou par une suppression du chlore libre résiduel ;
- d'identifier les paramètres microbiologiques et physico-chimiques supplémentaires à contrôler en cas de modification de la filière de production/distribution, en y intégrant ceux déjà impactés par le changement climatique (pas seulement en lien avec une hausse des températures) et pouvant influencer sur la mise en application d'un procédé de désinfection sans chlore.

Composition et fonctionnement :

Par le présent appel à candidatures, l'Anses recherche des experts afin de constituer un groupe de travail pluridisciplinaire, avec notamment des compétences en chimie et microbiologie de l'eau, en produits et procédés de traitement de l'eau et en évaluation des risques sanitaires. Le détail des compétences est spécifié dans la fiche « compétences recherchées ».

Ce groupe de travail se réunira selon une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 4 à 6 semaines, entre juin 2024 et novembre 2025, en présentiel ou en visioconférence.

Il est notamment attendu de la part de chaque expert de contribuer à l'analyse de la littérature et des données scientifiques, de participer de façon active aux réunions, de participer à la rédaction du rapport d'expertise collective et d'effectuer une relecture critique des documents examinés en séance.